

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE PROPAGATEUR

Volume VIII.

1er Juillet 1897,

Numéro 9.

BULLETIN

28 Juin 1897.

* * **Canada.**—La dernière quinzaine a été féconde en grands événements qui demanderaient à être traités avec plus de détails que nous ne pouvons le faire en les quelques pages dont nous disposons.

Résumons-les rapidement.

Nous commencerons par la nomination si souvent annoncée du successeur du regretté Mgr Fabre. Rome s'est prononcée et a désigné pour remplir ce poste important l'ancien Secrétaire de Sa Grandeur, M. le chanoine Bruchési, dont le nom avait été plusieurs fois déjà prononcé comme un des candidats réunissant les qualités requises pour cette haute position. Ce choix a été accueilli avec la plus vive satisfaction. Mgr Bruchési est un enfant de Montréal; il a fait ses études classiques en cette ville et ses études théologiques tant au séminaire d'Issy près Paris qu'à Rome, au collège français des Pères du St-Esprit. Ses degrés comme docteur en droit canon lui ont été conférés également à Rome. C'est là encore qu'il a reçu les ordres sacrés. De retour à Montréal, il fut attaché par Mgr Fabre, à l'archevêché d'abord et ensuite fut envoyé à Québec pour l'Université Laval où il resta quatre ans se dépensant avec la plus grande énergie pour semer la vérité et enfin fut nommé chanoine de la cathédrale de Montréal.

Comme le dit si bien le *Courrier du Canada*, c'est à la fois un théologien, un érudit, un lettré et un de nos premiers orateurs. Monseigneur est plein d'onction; sa parole persuasive a une grande puissance et son accueil bienveillant et toujours si affable lui a concilié toutes les sympathies.

On annonce que son sacre aura lieu le 5 août prochain: ce sera un jour de fête pour la ville de Montréal — qui sera heureuse de reporter sur un des fils spirituels de Mgr Fabre, le respect affectueux qu'elle avait pour ce vénéré prélat. Le PROPAGATEUR joint ses félicitations à celles déjà adressées par les journaux de cette cité à Mgr Bruchési, archevêque nommé de Montréal.

—Mgr Merry del Val est revenu du Manitoba. On avait prétendu que l'ambassadeur du pape s'était entendu avec les autorités manitobaines pour régler la question des écoles. Il paraît que ce bruit n'est pas exact. Mgr Merry del Val doit rendre compte de sa mission au Saint Père et c'est d'après ce rapport que le Saint Siège rendra sa décision, ce qui est conforme au bon sens et au sérieux qu'apporte, dans ce genre de négociations, la Cour de Rome, si sage et si prudente.

Mgr Merry del Val doit prochainement quitter le Canada. Avant son départ, il fait son enquête et prend contact avec toutes les institutions et communautés religieuses du pays. Pendant son dernier séjour à Montréal, il est devenu l'hôte du séminaire de St-Sulpice et des Sœurs Grises, a visité le nouveau collège de Loyola, fondé pour les catholiques de langue anglaise, par les Pères Jésuites et aussi plusieurs autres communautés de notre ville.

A Joliette, qui célébrait avec tant d'éclat le 22 et le 23 juin le cinquantenaire de la fondation de son collège, il a fait connaissance avec les Clercs St-Viateur, un ordre enseignant qui possède au Canada un grand nombre d'établissements d'enseignement des mieux appropriés.

—A l'occasion de ce cinquantenaire, tous les anciens élèves du collège de Joliette se sont réunis et avec eux des personnages distingués qui ont eu le plaisir de saluer le Supérieur Général actuel de cette communauté qui, comme on le sait, est un Canadien, le R. P. Lajoie, pendant de longues années curé de Joliette où il a laissé de si touchants et de si agréables souvenirs.

C'est avec la plus grande joie que ce très-vénérable prêtre a été reçu par ses anciens paroissiens. On ne saurait croire l'affection et le respect qu'il a su inspirer à tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître et de l'approcher. Ce sont, du reste, les mêmes sentiments que tous éprouvent pour le Père Ducharme, provincial de la province de Québec, et pour le Père Beaudry, directeur du collège de Joliette et nous répéterons avec leurs élèves : "Longue vie et prospérité à cette belle et florissante communauté."

—Il nous reste enfin à dire un mot des fêtes jubilaires auxquelles Montréal vient de prendre part à l'occasion du soixantième anniversaire de l'élévation au trône d'Angleterre de la Reine Victoria. Certes, on comprend le sentiment de satisfaction éprouvé par tous les Anglais en cette heure solennelle. La puissance de la Grande Bretagne est si grande comparée à ce qu'elle était il y a soixante ans, son empire colonial s'est accru dans de telles proportions qu'on comprend l'orgueil de tout sujet britannique. A Montréal—qui est la cité reine du Canada, ce sentiment—on peut le dire—était partagé entre le loyalisme dont le Canadien a toujours fait preuve depuis la mort de Montcalm, et l'affection pour l'ancienne mère patrie, la France, à laquelle cette ville doit le jour et cette double manifestation ne s'est point contrariée. En même temps qu'on fêtait la Reine, on fêtait la St-Jean-Baptiste, une date chère aux Canadiens-français.

A Montréal donc, après les cérémonies religieuses qui comprenaient un *Te Deum* solennel chanté à Notre-Dame, auquel assistaient le Gouverneur-Général, le Lieutenant-Gouverneur et Mgr Merry del Val, on a eu la grande procession de la St-Jean-Baptiste qui a défilé dans les rues de la ville, puis la revue militaire, et enfin, les illuminations splendides—et ajoutons-le presque générales—qui laisseront un souvenir ineffaçable.

Ces illuminations étaient vraiment féériques. On sentait là l'expression du sentiment populaire que n'a pas refroidi une température peu clémente, malgré la date du calendrier.

—Le Parlement, au moment où nous écrivons ces lignes n'est pas encore en vacances, mais il est très probable que la session aura pris fin à l'heure où elles paraîtront. Dans ses dernières séances, on a voté plusieurs lois qui intéressent le commerce, comme le nouveau tarif des Douanes révisé, la ligne rapide entre l'Angleterre et le Canada.

.

. Angleterre.—Nous ne pouvons passer sous silence les fêtes du jubilé à Londres, l'explosion d'enthousiasme à laquelle la population londonnienne s'est livrée, la grandeur du spectacle offert par cette immense cité—avec ses huit millions d'habitants ou de visiteurs—se portant au-devant de sa Souveraine, et se rendant avec elle à St-Paul pour remercier Dieu de ses bienfaits, puis le dîner des enfants pauvres, la revue navale de Spithead, le cortège des princes et princesses, ambassadeurs des autres puissances, venus exprès pour prendre part à cet échange de félicitations entre une reine et ses sujets et tout cela sans aucun contretemps, sans incident fâcheux d'aucune nature.

Le cardinal Vaughan, a eu une part active dans cette cérémonie à la tête des enfants catholiques.

Le Canada a été honoré d'une façon spéciale par la réception si chaleureuse faite à son premier ministre, Sir Laurier, un catholique et un "frenchman." On a lu tous les détails des diverses fêtes données en son honneur et en celui des premiers ministres coloniaux tant à Liverpool, Edimbourg et Glasgow. Ajoutons que notre contingent de soldats canadiens ont partout trouvé un accueil enthousiaste.

.

. Grèce et Turquie.—Il ne nous reste qu'à dire que l'armistice entre la Grèce et la Turquie dure encore et que les diplomates font marcher leurs pièces sur ce jeu d'échec où l'avenir leur réserve—peut-être—de désagréables surprises. Mais on espère que, le bon accord des puissances subsistant, on arrivera à tout terminer pacifiquement. C'est du moins ce qu'il faut souhaiter dans l'intérêt de l'Europe.

VERRAX

LE CHRISTIANISME ET L'EMPIRE ROMAIN.

DE NÉRON A THÉODOSE

par Paul ALLARD

1 vol. in-12..... \$0.80

Ce livre embrasse les quatre siècles qui vont du jour où le christianisme fit sa première apparition dans l'Empire romain jusqu'à

celui où il y fut la seule religion reconnue. Pendant trois cents ans il se défend contre le paganisme, que soutient la puissance impériale ; pendant cent ans il se sert de la même puissance pour abattre l'idolâtrie. C'est, en deux périodes inégales, une complète interversion des rôles, avec cette différence, toutefois, que le christianisme avait été persécuté jusqu'au sang, et que le paganisme disparut moitié par la persuasion, moitié par la force des lois, sans que ses adhérents aient été maltraités.

On comprendra que ce livre, de dimensions très restreintes, n'essaie pas de raconter une histoire aussi étendue. Il y faudrait plusieurs volumes ; j'en ai naguère consacré cinq aux persécutions subies par les chrétiens : six volumes avaient été employés, il y a bien des années déjà, par M. le duc de Broglie à décrire de façon magistrale les rapports de l'Église et de l'État pendant le quatrième siècle. Les pages qui suivent ne peuvent avoir d'autre dessein que de donner, d'une façon aussi précise que possible, les résultats qui semblent définitivement acquis à la science historique sur ce double sujet. Elles ne dispenseront point, par conséquent, le lecteur avide de détails de se reporter aux documents originaux ou aux ouvrages où l'on a essayé de tirer d'eux un tableau complet. Mais elles pourront servir, soit de préparation à une étude nouvelle des questions qu'elles traitent, soit de résumé de tous les travaux antérieurs auxquels ces questions ont donné lieu.

Je me suis efforcé de ne rien omettre d'essentiel, et de laisser aux grandes lignes tout leur relief. Je n'ai pas la prétention d'avoir tout lu ; car la littérature du sujet est immense. Mais j'espère n'avoir manqué de consulter aucune des sources qui avaient vraiment droit à l'être. Ce sont, en premier lieu, les sources originales, et que rien ne remplace : historiens antiques, panégyristes, rhéteurs ; Pères de l'Église ; vies des Saints, actes des martyrs ; recueils de lois ; recueils d'inscriptions ; collections des conciles. Viennent ensuite les sources dérivées, c'est-à-dire les écrivains modernes, tant français qu'étrangers, qui ont traité avec compétence quelques-unes des parties du sujet étudié ici. Volontairement très sobre de notes, je n'ai pu les indiquer tous au bas des pages : l'index bibliographique placé à la fin du volume fera connaître les principaux : un lecteur instruit s'apercevra aisément que les plus importants au moins ont été interrogés, et que la substance de leurs écrits a passé dans mon livre.

On reconnaîtra aussi, je l'espère, que dans ce livre, écrit par un chrétien, les ombres et les lumières ont été distribuées sans haine et sans complaisance, et qu'aucune page ne s'écarte de la plus rigoureuse impartialité historique. L'auteur n'a pas essayé d'imposer ou même de formuler les conclusions qui étaient dans sa pensée. Si l'apologétique a le droit de s'appuyer sur l'histoire, où elle trouve parfois son fondement le plus solide, l'histoire, elle, n'a pas à faire d'apologétique. C'est aux faits seuls à parler : s'il en sort des conclusions, c'est au lecteur à les tirer seul.

NOTES D'UN CATECHISTE⁽¹⁾

(Suite)

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME
DE LA SAINTE EUCHARISTIE

L'Eucharistie est le plus auguste des Sacrements : c'est la merveille des merveilles.—Songer avec foi et reconnaissance à l'amour que Notre-Seigneur m'a témoigné en me choisissant pour consacrer son corps et son sang : je m'en nourris chaque jour, je le donne aux fidèles, il s'est pour ainsi dire confié à ma garde.

Avis
au
Catechiste

Prier Notre-Seigneur de me faire la grâce de parler dignement de son adorable Sacrement.

Bien chers enfants,

L'Eucharistie est le plus excellent des sacrements ; car, tandis que les autres sacrements contiennent la grâce d'une manière transitoire, l'Eucharistie contient d'une manière permanente Jésus-Christ, l'auteur même de toutes les grâces, le Fils de Dieu fait homme.

Avis
aux
enfants

253. Q.—Qu'est-ce que la Sainte Eucharistie ?

La Sainte Eucharistie... Le mot *Eucharistie* vient du grec et signifie *grande grâce* ou *action de grâces*.

L'Eglise a nommé ainsi ce sacrement, soit pour nous indiquer que c'est le plus grand des sacrements, soit pour nous insinuer que nous devons le recevoir avec reconnaissance et *action de grâces*, soit enfin pour nous rappeler que Jésus-Christ, en instituant ce sacrement *rendit grâces* à son Père. Math. xv, 36.

Eucharistie

On ajoute le mot *Sainte*, soit parce que l'Eucharistie contient Jésus-Christ *la sainteté même*, soit parce qu'il faut être en état de grâce ou *de sainteté* pour communier, soit parce que l'Eucharistie est le plus excellent moyen *de sanctification*.

Sainte

est un sacrement... C'est-à-dire qu'il y a le signe sensible, l'institution divine et la collation de la grâce.

Sacrement

On le nomme ordinairement le *Très saint Sacrement*, parce qu'il contient, non seulement la grâce comme les autres sacrements, mais l'Auteur même de la grâce.

Un grand nombre d'autres noms ont été donnés à cet admirable sacrement, afin de mieux en exprimer l'excellence, selon les divers points de vue auxquels on se place :

Noms
multiples

Sacrement de l'autel, Sacrement d'amour, Mystère de la foi, Saints Mystères, Saint des Saints, Hostie sainte, Pain vivant et

(1) Archevêché de Montréal, 19 janvier 1897.
Permis d'imprimer les "NOTES D'UN CATECHISTE."

vivifiant, Pain des enfants de Dieu, Pain des Anges, Manne céleste, Communion, Agapes saintes, Viatique, etc...; tant il est vrai, comme le remarque le catéchisme romain, que l'impossibilité de renfermer dans un seul mot cette réunion de tous les biens a contraint les écrivains sacrés d'employer une foule de termes pour exprimer la sublimité de ce sacrement.

Présence
réelle

qui contient réellement et en vérité... Aux deux mots *réellement* et *en vérité*, le concile de Trente ajoute encore le mot *substantiellement*.

Cette accumulation d'expressions a pour but d'affirmer énergiquement la foi de toute l'Eglise catholique contre les négations des hérétiques qui nient la *présence réelle* de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Réellement, c'est-à-dire *en toute réalité*, et non pas seulement *en figure* : par exemple, un crucifix représente l'image ou la figure de Jésus-Christ, mais n'est pas la *réalité* de Jésus-Christ.

En vérité, c'est-à-dire que Notre-Seigneur n'est pas *seulement cru présent* par une foi fictive, mais est *véritablement présent* corporellement et substantiellement.

Présence
substantielle

le corps, c'est-à-dire Jésus-Christ en chair et en os.

le sang, c'est-à-dire Jésus-Christ avec son cœur, ses artères et ses veines.

l'âme, c'est-à-dire Jésus-Christ avec son principe de vie.

et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est-à-dire *l'Homme-Dieu* tout entier.

sous les apparences, c'est à-dire sous des dehors qui *paraissent à nos sens* du pain et du vin ; q. 260.

Cette matière change substantiellement de nature, à l'instant où les paroles de la forme lui sont appliquées.

Questions

A..... Sainte Eucharistie? Noms de ce sacrement? Pourquoi?

B..... Expressions du concile de Trente? Que contient l'Eucharistie?

Définition
résumée

Selon l'expression du P. Eymard, chers enfants, nous pouvons dire : "*L'Eucharistie, c'est Jésus-Christ.*"

254. Q.—Quand Jésus-Christ a-t-il institué la Sainte Eucharistie ?

Auteur
de
l'Eucharistie

Jésus-Christ a institué la Sainte Eucharistie... Jésus-Christ est en effet *l'instituteur* de tous les sacrements.

Rien n'est plus propre à réfuter les sophismes de l'hérésie que d'exposer le *récil clair*, précis, sans ambages, de l'institution de ce sacrement.

Avant de raconter l'institution de l'Eucharistie, rappelons la promesse que Notre-Seigneur, selon sa coutume d'annoncer par avance les grandes choses qu'il devait réaliser plus tard, fit de cette merveille, à Capharnaüm, un an avant la fête de Pâque, qui devait être pour lui la dernière Cène.

Promesse
de
l'Eucharistie

Il faudrait citer tout entier et expliquer ce fameux chapitre sixième de l'évangile selon saint Jean, où se trouve la condamnation la plus formelle des erreurs protestantes sur l'Eucharistie :

Jésus commence par le miracle de la multiplication des cinq pains et des deux poissons, figure de la multiplication plus merveilleuse encore de sa présence sacramentelle.

Multiplication
des pains

Le lendemain, la foule des Juifs se presse encore auprès de lui, parce qu'il les a miraculeusement nourris : " Cherchez donc, leur dit alors Jésus, non une nourriture qui périt, mais celle qui demeure pour la vie éternelle, et que le Fils de l'homme vous donnera."

Notre-Seigneur explique graduellement sa pensée : Comme première condition, il exige la foi à sa parole divine ; et lorsque les Juifs lui demandent, pour croire, un prodige supérieur à celui de Moïse faisant tomber la manne dans le désert, Notre-Seigneur répond : " Moïse ne vous a point donné le pain du ciel ; le vrai pain du ciel, c'est mon Père qui vous le donne ; il descend du ciel et il donne la vie au monde."

Le pain
du
ciel

Après avoir ainsi excité le désir des Juifs, Jésus parle plus clairement : " C'est moi-même qui suis le pain de vie..."

Les Juifs se mettent alors à murmurer, parce qu'il a dit : Je suis le pain de vie, qui suis descendu du ciel.—Jésus ne se rétracte pas ; au contraire, il affirme de nouveau qu'il est le pain vivant ; puis il ajoute : " Quiconque mangera de ce pain vivra éternellement ; or le pain que je donnerai, c'est ma chair livrée pour la vie du monde."

La chair
de
Jésus-Christ

Cette déclaration révolta les Juifs, comme elle révolte les Protestants et incrédules : " Comment, dirent-ils, peut-il nous donner sa chair à manger ?"

Jésus ne pallie pas sa parole ; il ne dit pas qu'il s'agit seulement d'une manducation spirituelle de son corps ; mais au contraire, il affirme solennellement : " En vérité, en vérité, Je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Mais celui qui mangera ma chair et boira mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour ; car ma chair est véritablement une nourriture et mon sang est véritablement un breuvage."

Instance

Alors, non seulement les Juifs, mais même beaucoup de disciples de Jésus, scandalisés par ces paroles, l'abandonnèrent pour ne plus marcher avec lui.—Et Notre-Seigneur se tournant vers ses douze Apôtres, leur dit : " Vous aussi, voulez-vous me quitter ? " Simon Pierre répondit au nom de tous : " Seigneur, à qui irions-nous ? Vous avez les paroles de vie éternelle. Pour nous, nous

Abandon
général

avons reconnu et croyons que vous êtes le Christ, Fils de Dieu."

Les Apôtres se souvinrent *de cette promesse*, lorsque Jésus institua, l'année suivante, le sacrement de l'Eucharistie.

Cène à la dernière cène... *Cène* signifie *souper*.

La salle, où Notre-Seigneur prit son dernier souper avec ses Apôtres, a conservé le nom de *Cénacle*.

Jeudi Saint le Jeudi saint... Premier jour des *azymes*.

Chez les Juifs, depuis le 14 du mois de nisan jusqu'au 21, il ne devait point y avoir de *pain fermenté* dans aucune maison, en souvenir du pain sans levain que leurs ancêtres avaient mangé dans leur prompt fuite de l'Egypte.

Préparatifs " *Le premier jour des azymes*, où la Loi prescrivait de manger l'agneau pascal, les disciples de Jésus vinrent à lui et lui dirent : Où voulez-vous que nous allions vous préparer ce qu'il faut pour manger la Pâque ?

" Jésus choisit Pierre et Jean, et leur dit : Allez dans la ville ; en y entrant, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau ; suivez-le dans la maison où il entrera, et vous direz au père de famille de la maison : Le Maître vous envoie dire : *Mon temps est proche* ; c'est chez vous que je fais la Pâque avec mes disciples. Où est le lieu où je pourrai manger avec eux l'agneau pascal ? Alors il vous montrera *un grand cénacle*, orné de tapis ; préparez-y ce qu'il vous faut.

" Les disciples s'en vinrent à Jérusalem, trouvèrent les choses comme Jésus les avait dites, et préparèrent la Pâque."

veille de sa mort. Veille ou le soir précédent.

Le grand désir " Sur le soir, Jésus vint avec les Douze, et l'heure étant arrivée, il se mit à table avec eux ; puis il leur dit : " J'ai désiré d'un grand désir de manger cette Pâque avec vous, *avant de souffrir* ; car, je vous le dis, je ne la mangerai plus désormais jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu."

Questions A.....Résumer la promesse de l'Eucharistie ? Preuves à en tirer ?
B..... Dernière cène ? Préparatifs des Apôtres ? Paroles de Jésus ?

Réflexion Remarquez, chers enfants, cette circonstance : Jésus institua l'Eucharistie, *la veille de sa mort*, comme quelqu'un qui fait son testament et lègue tous ses biens à ses amis. L'Eucharistie est donc un trésor véritable et réel, *et non un trésor en figure*, légué au monde par le divin Sauveur.

Louange Loué et remercié soit à tout moment
Le très saint et divin Sacrement.

255. Q.—Quelles étaient les personnes présentes, lorsque Jésus-Christ institua la Sainte Eucharistie ?

Les douze Apôtres étaient présents... C'est l'opinion commune que *Judas* ne sortit du cénacle qu'après avoir *communié*.

D'abord eut lieu *la Pâque légale* : Jésus, ayant à ses côtés saint Pierre et saint Jean, occupait le milieu de la table; les autres Apôtres étaient placés en demi-cercle autour de lui. Le repas commença à la nuit tombante : selon l'usage, Jésus commença par bénir une coupe de vin, auquel chacun participa à la ronde. Puis on servit l'agneau rôti et les autres plats d'herbes amères, de pains azymes; une *dernière* coupe de vin ayant clos le repas *légal*, Jésus commença une Cène d'un nouveau genre, *la Pâque de la loi nouvelle*.

Pâque
légale

lorsque Jésus-Christ institua la Sainte Eucharistie. Avant l'institution, eut lieu *le lavement des pieds*.

« Jésus, sachant que l'heure était venue de passer de ce monde à son Père, comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, *il les aima* jusqu'à la fin.

Lavement
des
pieds

« Et le souper fini, alors que déjà le diable avait mis dans le cœur de Judas Iscariote la résolution de le trahir, sachant que le Père a tout remis entre ses mains, et que sorti de Dieu il retourne à Dieu, Jésus se lève de table, ôte ses vêtements, et ceignant ses reins d'un linge, il met de l'eau dans un bassin et commence à laver les pieds de ses disciples et les essuie avec le linge dont il s'était ceint.

« Il vint donc à Simon Pierre. Et Pierre lui dit : Quoi ! Seigneur, Vous, me laver les pieds ? Jésus lui répondit en disant : Ce que je fais, tu ne le comprends pas maintenant ; mais tu comprendras plus tard. Pierre lui dit : Non, jamais vous ne me laverez les pieds. Jésus lui répondit : Si je te les lave, tu n'auras pas de part avec moi. Simon Pierre lui dit : Seigneur, lavez-moi non seulement les pieds, mais encore les mains et la tête. Jésus lui dit : Celui qui sort du bain n'a besoin que de se laver les pieds pour être entièrement pur. Oui, vous êtes purs, mais pas tous.

Saint
Pierre

« Jésus savait en effet lequel d'entre eux devait le trahir...

« En vérité, en vérité je vous le dis, *un de vous me trahira...* »

A..... Pâque légale ? Lavement des pieds ? Le traître ?

Question

Le lavement des pieds, chers enfants, nous apprend qu'il faut être bien pur avant de s'approcher de la sainte Table; la trahison de Judas et la peine qu'en éprouva Notre-Seigneur doivent nous faire craindre par-dessus tout la communion sacrilège !

Réflexion

256. Q.—Que fit Notre-Seigneur pour instituer la Sainte Eucharistie ?

Pour instituer la Sainte Eucharistie... Jésus-Christ,

souverain Prêtre, selon l'ordre de Melchisédech, exerça alors ses fonctions sacerdotales.

L'ordre de Melchisédech Melchisédech, roi de Salem, était prêtre du Très-Haut, offrant à Dieu des sacrifices de pain et de vin, sans effusion de sang.—Saint Paul déclare que Notre-Seigneur est véritablement le Pontife selon l'ordre de Melchisédech.

David avait aussi annoncé ce sacerdoce nouveau et éternel.

Pain azyme Notre-Seigneur prit du pain... C'est-à-dire du pain azyme dans ses mains saintes et vénérables.

Il n'y avait sur la table que du pain de froment non fermenté... Le pain azyme par la douceur de son goût semble nous indiquer que, pour approcher de la sainte Table, il ne faut plus avoir dans son âme aucun levain de malice et d'iniquité, mais les azymes de la sincérité et de la vérité. I Cor. v, 8.

le bénit... rendit grâces à Dieu son Père.

Fraction du pain le rompit... C'est-à-dire le partagea en morceaux.

Les pains, qui s-rvaient pour la Pâque juive, étaient de petits pains plats et ronds, que le père de famille brisait en deux morceaux avant de les distribuer aux convives : Notre-Seigneur observa encore ce rite, figure de la mort violente qu'il allait subir.

Distribution et le donna à ses Apôtres, en disant : Prenez et mangez... Les mots *prenez et mangez* indiquent l'usage de la chose.

Les paroles *prenez et mangez* servent à exprimer la perfection seconde et totale du sacrement, mais n'appartiennent pas à la substance de sa forme.

Ceci est mon corps ... Paroles de la consécration.

Explication naturelle des mots de la forme Ces paroles sont aussi claires que possible : *Ceci*, c'est-à-dire ce que je vous présente en ce moment, ce que j'ai et ce que vous avez sous les yeux, *ceci est mon corps*.—Le pronom démonstratif *ceci* tout en exprimant le point de départ, indique les accidents sensibles qui restent.—Notre-Seigneur n'a pas dit : *Ce pain* est mon corps, parce que la forme d'un sacrement doit indiquer l'effet à obtenir et obtenu au dernier instant où les mots sont articulés. Or, dans le cas présent, le pain n'existe plus : et la particule *ceci* désigne une substance dont la nature n'est pas déterminée ; substance qui était d'abord du pain et qui est ensuite le corps de Notre-Seigneur.

Le verbe substantif *est*, au présent, indique l'instantanéité du changement ; or, dit saint Thomas, dans les changements de cette nature, le devenir n'est autre que le devenu.

L'expression *mon corps* marque le point d'arrivée et exprime la nature de ce en quoi s'est fait le changement, à savoir, *le corps entier*

de Jésus-Christ, et non pas seulement sa chair : c'est Jésus-Christ tout entier.

Si, comme le veulent les Protestants, l'Eucharistie n'était que la figure de son corps, pourquoi Jésus-Christ ne l'a-t-il pas dit ? Il aurait bien pu le dire ; il aurait ainsi empêché, (car il connaissait l'avenir,) des millions et des millions d'âmes de tomber dans une erreur grossière.

Du reste, que les Protestants nous disent quelle formule Jésus-Christ aurait pu employer pour parler plus clairement ?

Pourquoi donc changer le sens des mots, quand rien n'y autorise ?—Disons donc que les Protestants et les incrédules refusent de croire à ce mystère, parce que c'est un mystère, et surtout un mystère pratique, qui impose certains devoirs !

Ensuite, il prit la coupe de vin... c.-à-d le calice qui avait servi pour la célébration de la Pâque.

La coupe de vin

la bénit... c'est-à-dire le vin versé dans la coupe.

et la leur donna en disant : Buvez-en tous...

Les hérétiques ont abusé de ce mot tous, pour soutenir que la communion sous l'espèce du vin est plus nécessaire que celle sous l'espèce du pain : ils n'ont pas compris ou voulu comprendre que Notre-Seigneur avait donné la sainte Communion à ses douze Apôtres sous douze parcelles de pain, tandis qu'ils communiaient au même calice qui fut passé à chacun d'eux.

Distribution

ceci est mon sang... Paroles de saint Mathieu, qui expriment clairement le changement produit.

Consécration du vin

Ce qui vient d'être dit pour les mots, qui composent la forme de la consécration du pain, s'applique à la forme de la consécration du vin.

qui sera répandu pour la rémission des péchés... Ces paroles expriment le principal effet de l'effusion de son sang, c'est-à-dire la rémission des péchés.

La consécration séparée du pain et du vin rappelle admirablement la mort sanglante de Jésus-Christ ; de plus, comme ce sacrement devait être la nourriture de nos âmes, il était convenable qu'il fut établi sous forme de nourriture et de breuvage, selon ces paroles : " Ma chair est véritablement une nourriture et mon sang est véritablement un breuvage."

Double consécration

Faites ceci en mémoire de moi. Par ces paroles, Jésus-Christ établit le sacerdoce catholique : c'est de lui.

Le Sacerdoce catholique

" Si quelqu'un prétend que par ces paroles : *Faites ceci en mémoire de moi*, Jésus-Christ n'a pas institué prêtres les Apôtres, ou qu'il ne leur a pas commandé ainsi qu'aux autres prêtres, d'offrir son corps et son sang, qu'il soit anathème." Conc. Trid.

Faites ceci, dit Notre-Seigneur, c'est-à-dire vous ferez ce que je viens de faire le premier : J'ai pris du pain et du vin, vous prendrez du pain et du vin ; J'ai prononcé telles paroles, vous prononcerez les mêmes paroles. *Ceci* n'est plus du pain ni du vin ; Je vous donne le pouvoir de faire *la même chose* ; Je vous établis consécrateurs et ministres de mon sacrement.

En mémoire de moi, c'est-à-dire en souvenir de moi et particulièrement de ma Passion, selon les paroles de saint Paul : "Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce vin, vous annoncerez la mort du Seigneur."

- Questions **A.....** Melchisédech ? Pain azyme ? Fraction du pain ?
 B..... Réponse aux protestants ? Coupe de vin ? Sacerdoce ?
- Réflexion C'est au Cénacle, chers enfants, que fut ainsi célébrée *la première messe*, qu'eut lieu *la première communion*, et que se fit *la première ordination* !

257. Q.—Qu'arriva-t-il quand Notre-Seigneur eut dit : Ceci est mon corps ; Ceci est mon sang ?

Paroles
efficaces

Quand Notre-Seigneur eut dit : Ceci est mon corps... Ces paroles efficaces opérèrent ce qu'elles signifient.

La parole de Dieu est toute puissante : au commencement du monde, il dit : *Que la lumière soit*, et la lumière fut.

Non moins puissante fut la voix de Jésus, Verbe éternel, disant : *Ceci est mon corps*.

Substance
et
accidents

la substance du pain fut changée en la substance de son corps... *Substance* désigne tout ce qui existe sous les accidents.

Les accidents sont des qualités qui peuvent être ou n'être pas dans un sujet, sans que pour cela l'essence de celui-ci soit détruite : qu'un homme, par exemple, soit grand ou petit, blond ou brun, laid ou beau, c'est toujours un homme, en substance.

Qu'un pain soit entier, ou coupé en dix morceaux, ou réduit en miettes, c'est toujours du pain ; qu'il soit rond ou carré, noir ou blanc, doux ou amer, c'est toujours du pain, car au fond la substance ne change pas.

En instituant l'Eucharistie, Jésus changea non les accidents mais la substance du pain en la substance de son corps, de telle sorte que les accidents du pain n'adhéraient plus à aucune substance et étaient miraculeusement soutenus par la puissance divine.

Paroles
efficaces

et quand il eut dit : Ceci est mon sang... Le sang de l'alliance nouvelle et éternelle, mystère de la foi...

"Après la consécration, dit saint Ambroise, bien qu'on voie encore la figure du pain et du vin, on doit croire qu'il n'y a plus que la chair de Jésus-Christ et son sang."

la substance du vin fut changée en la substance de son sang. Ce qui naguère était du vin fut du sang.

“ Si quelqu'un dit que, dans le sacrement de l'Eucharistie, la substance du pain et du vin reste avec le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou nie l'admirable changement qui se fait du pain et du vin en son corps et en son sang, les espèces du pain et du vin restant seules ; qu'il soit anathème.” Conc. Trid. Définition

A..... Paroles efficaces? Substance et accidents? Citations? Quest on

Notre-Seigneur, chers enfants, connaissant l'horreur que nous aurions à manger de la chair humaine ou à boire du sang humain, sous leur forme naturelle, a trouvé le moyen de se donner à nous en nourriture sous la forme de l'aliment le plus attrayant! Réflexion

Adorons la Sagesse et la Bonté infinies de Jésus-Christ. Pratique

—♦—
(A suivre)

TRENTE JOURS

A LA CAMPAGNE

OU LE SALUT PAR LA NATURE

Par M. l'abbé L.-M. CASABIANCA

Deuxième Vicaire de Saint-Ferdinand des Ternes, Paris.

3ème édition.—1 vol. in-12.....Prix : 75 cts

Eclaircissements sur la nature.—La Terre.—Les Montagnes.—La Mer.—Les Fleurs.—Les Arbres.—Les Fleuves.—Les Forêts.—Les Mines.—Les Torrents.—Les Abîmes, les Cavernes.—La Solitude.—Le Silence.—Les voix de la nature.—Lieux par où personne n'a passé.—Les Animaux.—L'Air et les Vents.—Les sources Minérales.—Les Ruines.—Les Travailleurs des Champs.—Le beau temps.—Le mauvais temps.—La Promenade.—La Pêche.—Les Croix dans les champs.—La Matière.—Le Repos.—Les chemins de Fer.—La Guerre.—Dans la nature.—La Nuit.—Les Astres.

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

A TRAVERS L'ORIENT

Par M. l'abbé PISANI

Docteur ès-lettres, professeur à l'Institut Catholique de Paris.

1 fort vol. in-8 \$1.00

Le problème de l'Union des églises dissidentes de l'Orient ne date pas d'hier ; depuis quinze siècles il se pose devant la chrétienté, et les efforts des hommes de bonne volonté ne sont pas encore arrivés à en amener la solution. On s'est vu parfois à la veille, on s'est cru même au lendemain d'une réconciliation sincère ; puis, les obstacles qu'on pensait avoir écartés se sont tout à coup relevés ; des abîmes qu'on ne soupçonnait pas se sont brusquement ouverts et la division a persisté ; elle s'est aggravée, on a pu la croire irréparable. Il serait permis de comparer cette crise à la longue évolution d'un mal chronique ; au début, c'est un malaise à peine appréciable ; quelques soins ou une meilleure hygiène en auraient eu raison ; mais le mal dont on ne soupçonnait pas la gravité s'étend, il se généralise, il résiste aux remèdes les plus énergiques. A certains moments il se produit une détente ; la fièvre diminue, la raison obscurcie retrouve une partie de sa lucidité ; le calme renaît et avec lui l'espérance ; mais cet espoir est trompé : les crises aiguës reparaissent et des désordres nouveaux se produisent dans des organes jusque-là préservés. Dans ces heures d'angoisse, les amis du malade, le médecin lui-même ne voient plus d'autre secours qu'en Dieu ; ils prient, invoquent la Providence qui ne permet pas qu'un innocent périsse ; le mal semble reculer ; au délire succèdent la torpeur et le sommeil, et, pour empêcher une catastrophe, on présente au moribond des breuvages réconfortants qui lui permettent de lutter ; on lui prodigue les soins de la plus tendre sollicitude, on l'appelle, on surprend sur ses lèvres une réponse, un sourire ; est-il sauvé ? va-t-il se jeter en pleurant dans les bras qui se tendent vers lui et commencer une convalescence réparatrice ? C'est Dieu seul qui connaît la réponse, inscrite parmi les mystérieux arrêts de la Providence. Nous ne savons rien, sinon que nous devons prier et ne pas nous décourager aussi longtemps que la dernière lueur d'espoir n'a pas disparu.

Or, l'église d'Orient n'est pas perdue sans ressources ; l'apparition successive d'hérésiarques a tranché coup sur coup les liens qui reliaient à l'Eglise de Rome de populeuses provinces et d'immenses empires ; aux tentatives d'union ont succédé des périodes

d'hostilité déclarée ; l'ignorance et l'indifférence, plus dangereuses encore que l'erreur, se sont étendues sur des royaumes entiers ; la politique enfin est venue modifier la situation première, essayant de travestir en un noble sentiment de patriotisme ce qui n'était qu'un attachement obstiné à d'insoutenables erreurs. Mais au milieu de ce chaos où les intérêts et les préjugés humains se mêlent aux scrupules d'une conscience égarée, une voix se fait entendre, douce et forte ; c'est le Pontife Romain, le Pasteur des Pasteurs, qui poursuit la brebis égarée et l'invite tendrement à rentrer au bercail ; ces appels des Souverains Pontifes contrastent étrangement avec les cris de haine et les accusations calomnieuses qui se font entendre ; déjà plusieurs les ont écoutés et ont oublié des dissensions séculaires pour reprendre dans la grande famille catholique la place que leurs ancêtres avaient abandonnée ; ils ont indiqué à leurs compatriotes la route à suivre ; leur exemple est imité ; mais combien il reste encore à faire ! les Orientaux unis sont six millions au plus contre près de cent millions de dissidents !

On comprend donc combien doit tenir au cœur des catholiques le retour de ces cent millions d'égarés ! Aussi, dès le début de son glorieux Pontificat, le grand Pape Léon XIII a placé cette affaire entre celles qui priment toutes les autres, et n'a ménagé aucun effort pour atteindre ces frères séparés dont il cherche à dissiper les préjugés et à toucher les cœurs. Des dispositions nouvelles ont été prises pour assurer plus d'indépendance aux clergés des églises unies, pour ôter tout prétexte aux adversaires de l'union : "Les Papes, disaient-ils, ne nous invitent à nous rapprocher de l'Eglise Romaine que pour nous enlever nos antiques privilèges, supprimer nos vénérables liturgies, nous imposer l'usage de la langue latine, et nous placer sous la dépendance de religieux occidentaux, franciscains ou jésuites !" Et les religieux latins ont donné une nouvelle preuve de leur abnégation en s'effaçant. Que leur importe d'ailleurs la place qui leur est assignée dans le combat, si leur obéissance doit contribuer à la victoire ?

Nous ne sommes pas tous appelés à prendre une part active à cette croisade pacifique dont une réconciliation générale doit être le couronnement ; tâchons au moins de suivre en spectateurs intelligents ces luttes héroïques ; si nos prières sont la seule arme dont nous pouvons user, sachons au moins quelle grande cause nous demandons de voir triompher.

Je m'efforcerai d'exposer sommairement, dans les quelques chapitres qui vont suivre, l'histoire de ces chrétientés lointaines, moins éloignées cependant par l'espace que par les croyances ; on verra comment s'est perpétuée la désunion, comment aussi le mouvement vers l'Unité se dessine et quelles espérances il nous donne.

Puisse-je ainsi contribuer à un retour d'opinion en faveur de nos frères séparés ! On sait avec quel enthousiasme le peuple français a acclamé une association purement politique avec les

Russes, que nous avons combattus à Austerlitz, à la Moskova, à Sébastopol ! ce ne sont que démonstrations amicales entre les deux peuples. A-t-on songé que le peuple russe est peut-être le plus religieux de l'Europe ? Rien n'est édifiant comme la piété des pèlerins russes que nous rencontrons à Jérusalem : humbles, austères, particulièrement dévots à la sainte Vierge, on les voit prier des heures entières, comme accablés par la majesté des saints lieux qu'ils vénèrent. N'est-ce pas aux pieds de la Vierge Marie que devrait se conclure entre eux et nous cette alliance indissoluble qui réunirait deux peuples de croyants en face d'une Europe livrée au scepticisme des protestants rationalistes ou à la rage des sectaires blasphemateurs ?

Catholiques, nous devons connaître nos frères d'Orient, nous devons les aimer, tout en déplorant leurs erreurs, et travailler à les ramener tous à la foi commune. *Unum ovile, unus pastor !*

Ce volume est l'abrégé du cours qui a été fait aux élèves de la Faculté de Théologie de l'Institut Catholique de Paris pendant l'année 1895-1896 ; on en a retranché les passages qui, par leur caractère trop spécial, eussent manqué d'intérêt pour le grand public ; les discussions théologiques ou philologiques, les citations, les références sont à leur place dans un cours d'enseignement supérieur ; elles sont sans utilité pour les lecteurs désireux avant tout de connaître les résultats sans avoir à suivre l'auteur à travers le dédale des investigations préliminaires.

Je croirais cependant manquer à la justice en ne nommant pas ici les savants éminents dont j'ai particulièrement utilisé les travaux : l'abbé Duchesne, le baron d'Avril, les RR. PP. Pierling et Nilles, de la Compagnie de Jésus, le professeur Xenopol, etc., retrouveront ici bien des idées qui leur appartiennent et je dois leur exprimer ma gratitude pour les lumières qu'ils m'ont fournies sur plus d'un point qui avant eux était obscur ou inconnu.

Je dois aussi payer une dette de reconnaissance aux membres du clergé oriental et aux missionnaires latins qui m'ont donné très libéralement une foule de renseignements fort difficiles à trouver ; je remercie particulièrement Sa Béatitude Mgr Pierre Azarian, patriarche catholique des Arméniens, qui a eu la bonté de me faire tenir des notes fort instructives sur la situation présente de son Eglise.

C'est enfin à mes élèves que je m'adresserai pour leur dire combien ils ont été pour moi d'utiles collaborateurs ; leur attention soutenue, leurs questions intelligentes m'ont été d'un grand secours quand j'ai dû mettre au point ce travail ; grâce à eux, j'ai pu combler quelques lacunes, insister sur certaines questions délicates, élucider certains problèmes dont la portée m'avait d'abord échappé. Je ne puis mieux m'acquitter envers eux qu'en leur souhaitant, pour le jour où ils auront à enseigner, d'avoir des auditeurs aussi studieux que l'ont été les miens.

PARTIE LÉGALE

Rédacteur : A L B Y

REVOCAION DE DONATION

QUESTION.—L'article 813 de notre Code civil dit que la donation faite entre-vifs peut être révoquée pour cause d'ingratitude dans plusieurs cas, notamment dans le cas où le donataire s'est rendu coupable envers le donateur de *séviçes, délits majeurs ou injures graves*. Quel degré de gravité ces injures doivent-elles avoir pour que le donateur puisse ainsi demander aux tribunaux la révocation de la donation qu'il a précédemment faite à son insulteur ?

Jos. D.....

RÉPONSE.—Le Code dit simplement que ces injures doivent être des injures *graves* mais il n'en détermine pas le degré. Ce degré est laissé à l'appréciation des tribunaux qui doivent avoir égard aux circonstances, au sexe, à l'éducation et à la qualité de la personne à qui l'injure est adressée, etc. Ainsi l'injure adressée à une femme sera plus grave que la même injure adressée à un homme.

J'ai déjà rapporté, dans ce journal, un jugement rendu par la Cour Supérieure du district de Richelieu dans une poursuite en révocation pour injures graves dont un fils donataire s'était rendu coupable envers ses père et mère. Il avait traité son père de *vieux cochon* et sa mère de *vieille truie*. La cour a annulé la donation qu'ils lui avaient faite.

Voici un passage concernant cette question d'injures. Il est extrait du Traité des donations entre-vifs et des testaments de Troplong, No 1311.

1311. Quand aux injures, elles sont une attaque contre l'honneur, la considération, la dignité; elles affectent le moral de l'homme. La loi exige qu'elles aient un caractère de gravité. Pour juger ce caractère on consultera les circonstances, la qualité des personnes, l'éducation. Une injure peut avoir été provoquée par un procédé violent; elle peut émaner d'un homme naturellement grossier, qui calcule peu la valeur des mots, et qui s'adresse à un homme aussi rude que lui et ayant de plus le tort de l'agression. En pareil cas, l'injure perd de sa gravité; elle n'est pas cette injure atroce (comme disaient les anciens) qui annonce l'ingratitude. Elle n'est que l'effet d'un premier mouvement, d'un écart irrésistible, d'une habitude de mauvaise éducation.

ERREUR JUDICIAIRE,

L'article suivant a été publié par plusieurs journaux. Je le reproduis ici sans pouvoir citer le journal qui l'a publié en premier lieu, car les journaux qui le lui ont emprunté ne l'ont pas nommé.

LE SECRET DE LA CONFESION.

ERREUR JUDICIAIRE A BALTIMORE.

Vers la fin de l'année 1894, un prêtre catholique, M. Lutz, fut condamné par le tribunal de Baltimore, Etats-Unis, à dix ans de travaux forcés sous l'inculpation d'avoir abusé de son ministère pour voler à un banquier gravement malade, une importante somme d'argent. Les journaux antireligieux firent

grand tapage autour de cette affaire. A l'audience, M. Lutz déclara haut et ferme qu'il était innocent du mefait dont on l'accusait ; pour le surplus, il refusa d'expliquer comment et pourquoi l'argent qui avait disparu chez le banquier se trouvait en sa possession. Aujourd'hui, les journaux nous apprennent qu'après avoir repris l'instruction de cette affaire sensationnelle, le tribunal vient d'acquitter ce digne prêtre qui avait déjà passé plus de deux ans en prison. Le président, au milieu des applaudissements de l'auditoire, a déclaré qu'il regrettait profondément cette erreur judiciaire. Voici ce qui a amené la revision de ce procès. Dans les papiers du financier, on a découvert une note expliquant clairement que le défunt avait chargé M. Lutz, qui l'assistait à ses derniers moments, de restituer à une personne désignée, et à laquelle le banquier avait causé un préjudice grave, la somme d'argent qu'on avait trouvée en possession du prêtre. Mais cette restitution tombait sous le secret de la confession, et, dans ces conditions, le ministre du Seigneur ne voulut rien révéler. Il avait rempli son devoir.

COMMORIENTES.

On appelle *commorientes* ceux qui périssent dans un même accident, v. g. un incendie, un naufrage, etc. Si ces personnes sont respectivement appelées à la succession l'une de l'autre on se trouve en présence de graves difficultés. Pour ces circonstances la loi a cependant des dispositions spéciales concernant la transmission des biens.

Cette question a été traitée dernièrement par quelques journaux de France à la suite de la terrible catastrophe du bazar de la charité, à Paris, dans laquelle tant de personnes ont perdu la vie. Voici un article sur cette question.

(De la *Croix*, du 7 mai 1897.)

UNE QUESTION DE DROIT DÉLICATE

Le *Figaro* se pose une question de droit.

Lorsque plusieurs personnes appartenant à une même famille ont péri ensemble, laquelle recueillera la succession de l'autre.

Le code civil a prévu cette éventualité tragique dans son chapitre sur les successions.

C'est la fameuse théorie dite des *commorientes*.

Celui qui recueillera la succession de l'autre est celui qui aura survécu, ne fût-ce que d'une seule minute.

Mais comment s'établiront les présomptions de survie ?

Par les circonstances, d'abord : les témoignages, les constatations médicales, les autopsies, etc.

A défaut de circonstances de fait permettant d'établir quel est celui qui a survécu, le code établit des catégories tirées de l'âge et du sexe.

Si ceux qui ont péri ensemble avaient tous deux moins de quinze ans, le plus âgé est présumé avoir lutté le plus longtemps contre la mort. C'est donc lui qui recueille la succession du premourant et qui fait passer cette succession à ses propres héritiers.

Si, au contraire, ce sont des vieillards de plus de soixante ans qui ont trouvé la mort dans la même catastrophe, c'est le moins âgé qui est présumé avoir survécu.

Les enfants de moins de quinze ans sont présumés avoir survécu aux sexagénaires—les petits-fils aux aïeuls.

Enfin, si ceux qui ont péri ensemble avaient tous plus de quinze ans et moins de soixante, le plus jeune est également présumé avoir survécu au plus âgé.

S'il y a égalité d'âge ou si la différence d'âge n'excède pas une année, le mâle—c'est le terme du code civil—est présumé avoir survécu.

Ainsi, jusqu'à quinze ans accomplis, la "force de la vie" appartient au plus âgé; à partir de quinze ans, elle passe au plus jeune et, à égalité d'âge, c'est l'homme qui est censé avoir survécu à la femme.

NOTE DE LA RÉDACTION.—Les articles du code Napoléon qui traitent la question des *commorientes* sont les articles 720, 721 et 722. Ils correspondent aux articles 603, 604 et 605 de notre code civil. Il y a cependant une différence entre les dispositions des deux codes relativement aux *commorientes* qui sont dans l'âge intermédiaire, c'est-à-dire entre l'âge de 15 ans accomplis et l'âge de 60 ans aussi accomplis. Si, dans ce cas, les *commorientes* ne sont pas du même sexe l'homme est toujours présumé avoir survécu, d'après notre code (art. 605); d'après le code Napoléon, au contraire, (C. N. art. 722), l'homme n'est présumé avoir survécu que *s'il y a égalité d'âge, ou si la différence qui existe n'excède pas une année*, c'est-à-dire si la femme n'a pas plus d'un an moins que l'homme.

Quid si, parmi les *commorientes*, les uns avaient moins de 15 ans ou plus de 60 ans et si les autres étaient dans l'âge intermédiaire? Cette hypothèse n'est pas prévue par le Code Napoléon. Quant à notre Code il décide la question dans le dernier alinéa de l'article 604.

" Si les uns étaient au-dessous de quinze ans ou au-dessus de soixante et les autres dans l'âge intermédiaire, la présomption de survie est en faveur de ces derniers."

INSTITUT KNEIPP

(DE MONTREAL)

No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode de l'abbé Kneipp

Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes.

APPROSIONS, BOUCHES, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PENSION.

Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.

Doucheurs et Doucheuses expérimentés,

L'Institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

CONSULTATIONS : De 10 h. à 12 h., et de 4 h. à 6 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

DR L'ECUYER

TRAITEMENT DE L'ÉPILEPSIE

HEUREUX RÉSULTATS

PENDANT PLUSIEURS ANNÉES D'EXPERIENCES

RÉFÉRENCES ET CERTIFICATS

DOCTEUR L. A. G. JACQUES

224 RUE AMHERST

MONTREAL.

HISTOIRE DE NAPOLEON III

Par J.-M. VILLEFRANCHE

2 forts vol. in-8..... \$2.00

L'heure de l'exacte justice, toujours tardive pour les hommes disparus au milieu de grands triomphes ou de grands revers dont ils furent les auteurs, paraît avoir sonné enfin pour Napoléon III. Vingt-cinq années — le *longum mortalis avi spatium* de Tacite — ont tempéré les amertumes. Les collaborateurs et les complices ont disparu ; les adversaires ont expérimenté à leur tour les difficultés du pouvoir. Il est donc devenu possible de juger froidement ce prince étrange et si complexe, parfois si lucide et parfois si obstinément aveugle, tour à tour le plus hardi et le plus irrésolu des hommes, comme aussi le plus heureux et le plus misérable ; bon jusqu'à la faiblesse dans la vie privée et cependant trompeur jusqu'à la perfidie dans la vie publique ; esprit vaste mais encombré de chimères, réformateur bien inspiré quelquefois, conspirateur toujours.

Les ressentiments des Français se sont adoucis. Le souvenir des triomphes et des gloires, après avoir sombré avec le reste dans la catastrophe finale, a réapparu derrière le nuage des décombres à mesure que ce nuage était balayé par le Temps, qui emporte tout. On s'est rappelé quelles intentions généreuses furent mêlées à des rêveries funestes, et comme le coupable fut lui même percé de ses propres traits plus qu'aucun autre, ses malheurs ont voilé ses fautes.

Peut-on rester impitoyable pour le criminel qui a subi sa peine ?

L'histoire, en effet, ne nous présente pas d'exemple aussi complet des vicissitudes de la fortune. Peut-être à Constantinople Héraclius, d'abord jouet des Perses, puis leur vainqueur et l'arbitre de tout l'Orient, puis dépossédé des trois quarts de son empire par les Arabes ; peut-être encore Napoléon Ier ; mais ni Héraclius, ni Napoléon Ier n'eurent des débuts aussi cahotés, et la chute du premier ne fut pas aussi entière, ni celle du second aussi humiliante. Ce fut d'entreprises insensées et de la prison que Napoléon III s'éleva aux sommets les plus radieux, et ce fut par sa volonté seule, pour s'être acharné à ne pas voir ce que tous les autres voyaient, qu'il en fut précipité. Tel un ballon s'élève par le gaz qu'il renferme, et, dégonflé, tombe à pic ; mais lui, c'est de propos délibéré qu'il s'est privé de ce qui le soutenait. Son histoire confine au roman ! le rêve et l'action s'y confondent ; les changements à vue s'y succèdent, jusqu'au dénouement qui a une horreur tragique ; et quand le drame est terminé, le personnage principal reste une énigme.

Pour trouver d'exactes comparaisons avec sa destinée, il faut les chercher en dehors de l'histoire purement humaine, avant que l'humanité fût adulte.

Le règne de Napoléon III fut un règne biblique. Il nous semble revoir en lui un de ces princes d'Israël ou de Judas, les Saül, les Joas, auxquels tout réussissait tant qu'ils étaient fidèles, et sous lesquels tout se dérobaient quand ils se livraient aux faux dieux. Car d'ordinaire les erreurs commises ne développent que lentement leurs conséquences funestes ; ce sont les fils ou les petits-fils qui souffrent des fautes du père ou de l'aïeul. Mais avec Napoléon III, les conséquences sont personnelles, immédiates, sans merci. Pour compléter la similitude, des prophètes avertisseurs multiplient en vain promesses et menaces : le prince, imperturbable comme un somnambule, court à l'abîme, sans se détourner d'un pas. Et Dieu sait, pour Napoléon III, si les Samuel, les Elie et les Elisée ont fait défaut ! Il en trouva parmi ses victimes et parmi ses adversaires ; il en eut jusque dans sa Cour ; il en rencontra dans les rangs de ses meilleurs amis. Fasciné par des chimères, et manquant de l'inappréciable lumière d'une conscience droite, il ne voulut rien entendre ; aussi sa chute épouvanta les hommes sans lui mériter leur pitié.

Puisse-t-elle maintenant les instruire ! C'est le but que nous nous proposons, outre l'amer plaisir de peindre une époque agitée, que nous avons vécue, et des calamités que nous avons vues venir sans pouvoir rien faire pour les écarter...

Notre travail est le fruit de longues années. Commencé dès la mort de notre triste héros, il s'est poursuivi, complété et parfois modifié au fur et à mesure des documents parus, et nous ne pouvons que nous féliciter des délais de la publication, car les documents ont abondé depuis peu. Il s'est dégagé, autant que le permet l'humaine faiblesse, de tout parti-pris, de toute passion, sauf la passion de la justice.

Ni pamphlet, ni panégyrique : la vérité !

ŒUVRES COMPLÈTES

DE SAINT AUGUSTIN

TRADUITES POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS

Sous la direction de M. l'abbé Raulx, curé doyen de Vancoeurs
précédées de la vie du Saint

Par M. POUJOLAT

17 vol. in-4 à 2 colonnes..... \$37.50
Avec 50 pour cent de remise.

LE MISSIONNAIRE AU XIX^E SIÈCLE

SERMONS ET INSTRUCTIONS POPULAIRES

Pour le temps présent, à l'usage des Curés de campagne pour retraites, missions, jubilés, stat ons d'avent et de carême, etc., etc. Par la R. P. Villard, missionnaire de Notre-Dame de la Silette.

2 forts vol. in-8..... \$2.00

BONNES LECTURES

SOMMAIRE. — I. Avantages des bonnes lectures : elles éclairent l'âme, la consolent, la nourrissent. — II. Comment il faut lire les bons livres : avec pureté d'intention, application, fidélité.

Attende lectioni.
Appliquez-vous à la lecture.
(I Tim., iv, 13.)

Telle est l'instruction que saint Paul donne à son disciple Timothée : "Faites attention à la lecture; occupez-vous de lectures." Nous vous la faisons à notre tour, et comme vous n'en faites point de mauvaises, nous vous dirons : Faites attention à vos bonnes lectures, car elles sont très utiles. On ne saurait exagérer le rôle des bonnes lectures dans la vie spirituelle. On ne peut pas les séparer de la méditation qu'elles secondent. Parlons donc des bonnes lectures. Nous en verrons les avantages. Nous indiquerons également de quelle manière il faut lire les bons livres pour en retirer du fruit.

I

Avantages des bonnes lectures.

Avant tout, posons ce principe, qu'un bon livre, c'est la parole de Dieu ou l'explication de la parole de Dieu. Dieu nous parle de différentes manières : par les inspirations de sa grâce, par les remords de notre conscience, par l'enseignement de l'Eglise et de nos pasteurs. Heureuse l'âme qui sait entendre tous ces différents langages et mettre en pratique les enseignements qui nous en reviennent.

Il nous parle aussi par les bonnes lectures qui sont ou sa parole formelle ou l'explication de sa parole. Par conséquent, une bonne lecture produit dans l'âme les mêmes effets que la parole de Dieu, c'est-à-dire qu'elle l'éclaire, la console et la nourrit.

1^o *Les bonnes lectures éclairent l'âme.* Et sur quoi ? sur la vanité des biens du monde, sur l'excellence de ceux de la grâce, sur le prix du temps, sur l'importance de l'éternité et du salut, sur la laideur et les funestes conséquences du vice, sur la beauté et les charmes de la vertu. Où ont appris en grande partie la science du salut et des saints tant de personnes pieuses qui font l'édifica

tion de cette paroisse ? Oh ! faisons la part de toute chose : dans l'audition de la parole sainte, dans le catéchisme, au saint tribunal, oui ; mais aussi dans la lecture des bons livres. Les livres de piété sont leur guide et leur lumière ; lumière sûre : c'est celle de Dieu et des saints. "Oui, votre parole et votre loi, ô mon Dieu, disait le saint roi David, est une lumière pour mes pas dans les ténèbres de cette vie. *Lucerna pedibus meis.*" C'est un prédicateur à qui nous pouvons faire répéter ce qu'il a dit tant de fois, un ami qui nous reprend de nos défauts, sans éveiller notre susceptibilité.

Saint Augustin avait consumé sa jeunesse dans le vice. Depuis longtemps la grâce le pressait de rompre avec la vanité et de se donner à Dieu. Enchaîné par ses passions comme par une chaîne de fer, ainsi qu'il le dit lui-même, Augustin hésitait, luttait contre la grâce et ne se rendait pas. Un jour, se trouvant seul dans un jardin, égaré par le trouble du remords, il ouvre un livre qui lui tombe sous la main, lit machinalement quelques lignes. Augustin tout à coup est changé, transformé. La grâce décisive l'attendait dans une bonne lecture. Il comprend, il voit, il aime. Augustin renonce au vice, bientôt au monde et devient un grand saint et un grand docteur.

Ignace de Loyola combattait au siège de Pampelune. Blessé dans une attaque, il est cloué sur un lit de douleur. Pour charmer ses souffrances, le gentilhomme demande des romans. Il ne s'en trouve point dans l'hôpital. On lui donne la *Vie des Saints*. Ignace accepte ce livre, quoique à contre-cœur, et se met à le parcourir. La grâce agit sur son cœur à mesure que son œil parcourt les mots du livre. Comme autrefois les deux courtisans, dont parle saint Augustin, qui se convertirent en entendant le récit de la sainte vie d'un solitaire, Ignace se dit : "Comment ne pourrais-je pas ce qu'ont pu un tel et une telle ?" Ignace est converti. De l'hôpital, il passe à la retraite de Manrèze où il met ordre à sa conscience, s'adonne à la vertu. Vous savez ce qu'il est devenu, un grand saint et le fondateur de la Compagnie de Jésus : lui aussi avaient compris le néant de toute chose et le tout de Dieu ; pour lui aussi la grâce décisive de sa conversion avait été attachée à une bonne lecture. Voilà, mes Frères, des faits qui prouvent surabondamment cette vérité qu'une bonne lecture éclaire.

Du reste, il ne serait pas nécessaire de recourir à des exemples étrangers. Notre expérience personnelle nous en fournirait abondamment. N'est-ce pas que, si nous avons été plus touché des vérités éternelles, de la beauté de la vertu, de l'amour de Dieu, souvent ç'a été à l'occasion et par le moyen d'une bonne lecture. Rappelez vos souvenirs, mes Frères, je les invoque en ce moment. Oui, les bonnes lectures éclairent.

2^o *Les bonnes lectures nous consolent.* Qu'est-ce qui nous console ? La foi, Dieu : il n'y a que cela. *Memor fui Dei et delectatus sum.* Les bons livres nous font connaître Dieu, nous rendent plus sensibles les vérités de la foi.

Qu'est-ce qui nous console encore ? La grâce. Elle est toujours

le fruit, même sensible, d'une bonne lecture. "*Habentes pro solatio libros sanctos, nihil horum indigemus.* Ayant pour consolation les livres saints, nous n'avons pas besoin d'autre secours." En effet, sommes-nous dans la souffrance, dans la pauvreté, en butte à la malveillance, au mépris, à la calomnie? un bon livre nous montre le prix de la pauvreté, de la patience, de l'humilité; il nous montre Jésus-Christ, notre modèle, et les saints qui ont passé par cette voie et par ces épreuves et qui s'y sont sanctifiés. Oh! que de douceurs sont renfermées dans une pieuse lecture! Elle bannit la tristesse, charme les ennuis, fait couler dans l'âme une joie que le monde et les objets extérieurs ne peuvent troubler, parce qu'elle est hors de leur atteinte et qu'elle ne vient que de Dieu.

3^o *Les bonnes lectures nous fortifient et nourrissent.* Vous savez la réponse que fit Notre-Seigneur au démon qui lui proposait, pour apaiser la faim qui le pressait, de changer des pierres en pain: "L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu." Nous sommes composés d'un corps et d'une âme. Il faut une nourriture à notre corps, un aliment matériel conforme à sa nature. Il en faut également un à notre âme, et cet aliment c'est la vérité que nous procurent les bons livres, vérité qui, en éclairant l'esprit, échauffe le cœur, embrase et fortifie la volonté. Quand est-ce qu'on prend ou qu'on renouvelle une bonne résolution? Presque toujours à la suite d'une bonne lecture. On la commence découragé peut-être, abattu; on la termine refait, disposé à tous les sacrifices. On se traînait auparavant pour les exercices de piété et les devoirs d'état; après, on y vole, on les trouve légers et doux. La pratique de la charité, de l'humilité, de la chasteté, de la patience, paraissait être de l'héroïsme; on y trouve une facilité qui surprend. Est-ce là de l'invention, mes Frères, ou une douce et consolante vérité? N'est-ce pas que tous les effets que produit dans le corps un bon repas, une bonne lecture le produit dans l'âme; que, par conséquent, en folifant, elle y répand un bien-être, une plénitude de vie qui nous permet de marcher avec une ardeur de plus en plus grande dans la voie des commandements de Dieu?

Oui, les bonnes lectures éclairent, consolent ou fortifient, ou, en d'autres termes, elles nous font connaître la vérité, elles nous la font aimer et pratiquer.

Qui d'entre nous, mes Frères, s'il en est ainsi, n'usera d'un moyen aussi saint, aussi capable d'entretenir et d'accroître la ferveur? Il faut si peu de temps pour faire une bonne lecture! un quart d'heure, vingt minutes. On a tant de loisirs, même dans les familles les plus occupées! on peut tant s'en créer, en retranchant les sorties, les voyages, les visites et les conversations inutiles! Et puis, le dimanche, jour consacré au service de Dieu, quel bon moyen de le sanctifier par une bonne lecture! Oh! mes Frères, le temps, les moyens ne nous manquent pas. Il suffit que nous voulions et nous saurons bien en trouver.

II

Comment il faut lire les bons livres.

Nous avons dit qu'une bonne lecture éclaire l'âme, la console et la fortifie. Or, ce n'est pas toute bonne lecture qui produit ces heureux fruits. Il est important de lire des bons livres ; il est encore plus important de les bien lire. Or, pour bien lire, il faut le faire avec pureté d'intention, application et fidélité.

1^o *Avec pureté d'intention.* Ce n'est pas par curiosité qu'il faut lire, pour connaître les choses spirituelles, pour parler savamment de la piété, pour avoir la réputation de personne intérieure. Il faut lire uniquement pour la gloire de Dieu, pour la sanctification de nos âmes, pour notre avancement dans la piété.

Pour cela, il ne faut lire que les livres propres à produire en nous ces effets : les Vies de saints, par exemple, ou bien encore *l'Imitation de Jésus Christ*, le *Combat spirituel*, *l'Introduction à la vie dévote*, ou d'autres ouvrages pieux en usage parmi les fidèles.

2^o *Avec application.* C'est le défaut d'application qui bien souvent rend inutile la lecture spirituelle, parce qu'alors on lit avec distraction et précipitation et que, par suite, on ne comprend pas, on ne réfléchit pas, on ne goûte pas. C'est comme une pluie torrentielle qui passe sur la terre sans la pénétrer. Il faut, au contraire, pour profiter de ses lectures, demander au Seigneur la grâce de les mettre en pratique, le prier par conséquent dans ce but, ensuite s'appliquer ce qu'on lit, sonder, interroger son cœur, examiner ses dispositions actuelles, se demander si on a rien à se reprocher, si notre conduite se trouve conforme à ce que nous lisons, s'arrêter pour cela, revenir sur ce qui fait impression, relire souvent ce qui nous a touchés ; voilà le moyen sûr de l'imprimer de plus en plus dans notre esprit et dans notre cœur.

Il faut donc lire sérieusement. Il faut peu lire. "*Timeo hominem unius libri.*" Je crains, je redoute un homme qui se contente d'un seul livre", mais qui l'approfondit, qui s'en pénètre en réfléchissant à ce qu'il lit. Il ne faut pas ressembler, comme dit saint Jacques, à celui qui s'approche d'un miroir et, y ayant vu ses traits, se retire. La lecture est un miroir, mais il faut bien se servir de ce miroir.

Il ne faut pas lire avec curiosité : on nourrit alors l'esprit et pas le cœur ; il faut lire, non pour s'instruire, mais pour s'édifier.

Il faut lire avec assiduité, relire même avec un esprit d'oraison. La lecture fournit la matière de l'oraison : l'une ne va pas sans l'autre. Sans lecture, on ne peut pas méditer, on n'a pas de quoi.

3^o *Avec fidélité.* Qu'est-ce à dire ? Qu'il faut mettre en pratique ce qu'on lit. À quoi servirait en effet de choisir de bons livres et de lire même avec attention, de faire sur ce qu'on lit les réflexions les plus sérieuses et les plus utiles à notre avancement spirituel, si nous en restons là ? Nous deviendrions alors comme cette personne dont parle saint Jacques, qui, après s'être considérée dans un miroir, se retire et ne pense plus à enlever les taches qu'elle avait aperçues sur son visage. Ainsi, après avoir considéré dans

une sainte lecture l'état de notre âme, il faut absolument nous armer de courage et entreprendre promptement et sans hésitation toutes les réformes que nous jugeons utiles pour nous perfectionner et nous sanctifier. Sans cela, nous nous rendrions plus coupables aux yeux de Dieu que ceux qui se trouveraient moins éclairés que nous. Le serviteur, dit Jésus-Christ, qui connaît la volonté de son maître et ne la fait pas, est bien plus répréhensible et plus digne de châtement que celui qui ne la connaît point.

Voilà donc, mes Frères, quel doit être le fruit et la fin de nos bonnes lectures, de nous rendre meilleurs, plus saints, plus parfaits aux yeux de Dieu, et cela par des résolutions efficaces. Prenez garde à ce mot *efficaces*, car voilà l'essentiel. Que de fois on a fait à Dieu les plus magnifiques promesses ! mais on s'est arrêté là ; on est tout de feu pour les résolutions et tout de glace pour l'action. Hélas ! l'enfer est plein de bons desseins, de grands projets, de saintes résolutions. Il ne faut pas oublier la parole de Notre-Seigneur : " Bienheureux surtout ceux qui mettent la parole de Dieu en pratique ", à l'exemple de Marie qui lisait jeune les Livres saints et plus tard écoutait Jésus-Christ, son divin Fils, méditant ses paroles et ses actions pour en faire la règle de sa conduite.

LE PRÊTRE.

Sommaire. — I. Dignité du prêtre : elle vient de son sacerdoce qui fait de lui l'ambassadeur de Dieu, le ministre de ses mystères et un autre Jésus-Christ. — II. Son pouvoir. — III. Sa mission.

Declarat ut nobis caset pontifex sanctus, innocens, impollutus, secretus a peccatoribus et excelsior ceteris factus.

Il convenait que nous eussions un pontife saint, innocent, pur, séparé des pécheurs et plus élevé que les cieux. (Hebr., vii, 26).

Jésus Christ seul est ce prêtre éternel, sacré par son Père, saint, innocent, pur, séparé des pécheurs et plus élevé que les cieux. Mais, devant remonter au Ciel et s'asseoir à la droite de son Père, à la tête de l'Eglise entière, comme d'un autre côté sa mission devait se continuer jusqu'à la fin des siècles et s'étendre à toutes les nations, il a laissé sur la terre après lui des hommes qui participent à son sacerdoce, qui sont revêtus des mêmes pouvoirs et remplissent la même mission auprès des âmes. Ces hommes sont les prêtres. Nous allons vous dire ce que c'est que le prêtre, sa dignité, ses pouvoirs, sa mission.

I

Sa dignité.

Elle vient de son sacerdoce qui fait de lui l'ambassadeur de Dieu, le ministre de ses mystères, un autre Jésus-Christ.

1° *L'ambassadeur de Dieu.*—Tout ambassadeur a droit au respect ; et, plus le prince ou la nation qu'il représente sont puissants, plus grand doit être ce respect. Mais, qu'est-ce que les ambassadeurs des puissances de la terre auprès de l'ambassadeur des puissances célestes ? Que sont-elles elles-mêmes, les puissances de ce monde, en comparaison de Dieu ? “ *Quasi non sint, sic sum coram Deo*, dit le Prophète. Elles sont comme si elles n'étaient point.”

Vous connaissez ce trait de l'histoire ancienne. Antiochus, roi de Syrie, était entré en Egypte et sur le point d'en faire la conquête. La république romaine lui députa un ambassadeur qui lui défendit de passer outre. Antiochus aussitôt abandonna toutes ses conquêtes ; il voyait derrière cet ambassadeur toute la majesté et toute la puissance de la république romaine. Voilà le prêtre : il est l'ambassadeur de Dieu.

Mais le prêtre n'est pas seulement l'ambassadeur de Dieu auprès des hommes ; il en est le ministre et le dispensateur de ses mystères. *Vos autem dixi amicos*. Le prêtre est l'ami de Dieu. Il connaît tous les secrets de Dieu sur les âmes, tout ce qui se rapporte à leur sanctification, et c'est lui qui est chargé de leur dispenser toutes les grâces de salut par l'administration des sacrements. Depuis le dernier fidèle qui chemine avec peine dans l'observation des commandements de Dieu jusqu'à sainte Thérèse, jusqu'à l'âme la plus élevée en contemplation, tous sont dirigés par le prêtre et reçoivent par lui la grâce, c'est-à-dire lumière, consolation et force.

Enfin le prêtre est un autre Jésus-Christ. Aussi voyez les paroles de la consécration ; elles supposent comme une identification du prêtre avec Jésus-Christ. Si le chrétien ordinaire est en vertu du baptême un autre Jésus-Christ, ainsi que l'enseignent les saints Pères, d'après ces paroles de saint Paul : *Vivo jam non ego, vivit vero in me Christus*, que doit-ce être du prêtre qui reçoit par le sacrement de l'ordre une grâce bien plus excellente encore d'union avec Jésus-Christ !

II

Son pouvoir.

Aussi opère-t-il comme Jésus-Christ et a-t-il les mêmes pouvoirs, d'après ces paroles de l'Évangile : “ Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Allez, enseignez toutes les nations et baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Toute puissance m'a été donnée au Ciel et sur la terre.” Donc le prêtre a tout pouvoir sur Dieu et sur les âmes.

Sur Dieu d'abord. Ici admirons ce pouvoir du prêtre. Il est de foi que le prêtre commande à Dieu, qu'il lui donne une nouvelle naissance au saint autel et qu'il en dispose à son gré, renouvelant ainsi les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption.

Il a pouvoir sur les bons anges qu'il appelle autour du tabernacle, sur les démons qu'il somme d'abandonner les cœurs, sur les âmes pour les instruire, les purifier, les sanctifier, dans lesquelles il a le droit et la mission d'entrer et de s'établir en

maître ; et ce pouvoir il l'exerce en chaire, au saint tribunal, et il l'exerce pour nous, *ut nobis esset*. Le sacerdoce a été institué pour les hommes, pour leur bien et leur salut.

III

Sa mission.

Aussi voyez la mission du prêtre, combien elle est utile à la société. Qui a fait disparaître la barbarie ancienne ? Le prêtre. C'est lui qui a civilisé le monde. L'esclavage a été aboli par le prêtre. Le respect de la vie et du bien d'autrui vient du prêtre. Tous les sentiments qui sont la fleur de notre civilisation, la douceur des mœurs, la politesse ont leur source dans la religion que nous prêché le prêtre.

Dans la famille, c'est le prêtre qui maintient la sainteté et l'inviolabilité du mariage, qui prêché la soumission aux enfants, et aux parents leurs devoirs vis-à-vis de ceux qu'ils ont mis au jour.

Quant à l'individu, c'est le prêtre qui lui donne la connaissance de Dieu et par là qui l'instruit de son origine, de sa fin et des moyens de l'atteindre, qui lui ménage le long de la vie toutes les grâces dont il a besoin : baptême, première communion, mariage, maladies, chutes, mort. Le prêtre commande à tout et partout : à la nature matérielle sur laquelle il renouvelle, avec un surcroît de majesté, le miracle de Cana, changeant le vin au propre sang de Jésus-Christ. Ainsi la puissance sacerdotale embrasse tout, depuis l'atome jusqu'à l'infini : sa mesure est de n'en point avoir.

Ainsi le prêtre est le représentant de Dieu et il est investi de la toute-puissance de Dieu.

Mais ce n'est encore là que l'un des côtés du prêtre. Le plus aimé des princes devant être le plus dévoué des esclaves, la royale servitude du prêtre est de toutes la plus inexorable. Pour le prêtre, plus de famille, plus d'ambition, plus de fortune, plus de divertissements mondains. Il appartient tout entier à ses frères, au lieu de s'appartenir à lui-même. Il leur appartient par l'esprit qui doit se consumer pour eux dans l'étude de la science sacrée ; par le cœur, car ses affections les plus légitimes doivent être subordonnées à l'amour dont il est redevable à tout son troupeau ; par le corps et la vie, car il doit dire comme saint Paul : "Je m'immole et m'immolerai toujours pour vos âmes."

A ces sacrifices intérieurs, personnels, ajoutez les haines auxquelles il est en butte, les luttes qu'il lui faut soutenir.

Il y a la haine de l'erreur, dont il démasque les mensonges ; la haine du libertinage, dont il poursuit les désordres ; la haine des puissances impies, dont il trouble l'ambition sacrilège.

Ce n'est pas que le prêtre ne rencontre point de compensation et de sympathie. Il y a celle des vertueux et des bons ; il y a celle des incrédules restés honnêtes.

Ce fut en particulier la gloire du vénérable curé d'Ars : toutes les bouches ont acclamé sa vertu ; huit mille pèlerins ont vénéré

chaque année sa cellule ; sa tombe est devenue glorieuse et l'humble curé de village, qui n'avait pour église qu'une chaumière, a aujourd'hui une basilique pour sépulcre.

Donc respect au prêtre : " Qui vous écoute, m'écoute, disait Jésus-Christ à ses apôtres ; qui vous méprise me méprise." Saint François d'Assise n'a jamais voulu consentir à être élevé à la dignité du sacerdoce. Sainte Thérèse disait : " Si je voyais un prêtre et un ange, je saluerais le prêtre avant de saluer l'ange." Et le saint curé d'Ars lui-même : " Si j'avais su ce que c'est que le prêtre, jamais je ne me serais laissé ordonner."

Confiance. Il est prêtre pour nous, avec ses pouvoirs et ses bienfaits. "*Filius datus est nobis.* Un fils nous a été donné." Voyez : il sort de nos rangs pour que nous comprenions mieux qu'il nous appartient, et son cœur est rempli de la tendresse de Dieu même.

Ne l'attaquons pas : "*Nolite tangere christos meos et in prophetis meis nolite malignari.* Ne touchez pas à mes christos et ne cherchez point à nuire à mes prophètes." Ceux qui veulent détruire la religion commencent toujours par s'attaquer au prêtre, dit le saint curé d'Ars.

Du reste, il peut tomber, il n'est pas impeccable, et sur douze apôtres il y eut un Judas ; mais ne croyez pas aisément tout ce que les journaux impies relatent contre lui ; priez pour qu'il soit toujours digne de sa sainte vocation, et respectez le toujours comme le représentant de Dieu.

La foi inspire le respect du prêtre ; plus elle est vive, plus ce respect va grandissant. Par contre, le retour au paganisme s'accuse toujours par le mépris du prêtre et les attaques contre lui. Que Dieu préserve notre société de ce malheur !

ŒUVRES COMPLÈTES DE BOSSUET

REPRODUCTION DE L'ÉDITION DE
VERSAILLES

Sa vie, par le cardinal de Bausset, des notes, l'analyse des sermons, une table de tous les textes de la sainte écriture et une autre table de toutes les matières, qui se trouvent dans l'ouvrage.

Par une société d'ecclésiastiques.

Nouvelle édition. 12 beaux vol. in-3 à deux colonnes. \$27.00
Avec 50 pour cent de remise.

CHOIX D'IMPORTANTES OUVRAGES

à Grande Réduction de Prix.

- Abrégé de théologie dogmatique* et morale avec les notions les plus importantes du droit canon, de liturgie, pastorale, de théologie mystique et de philosophie chrétienne, par M. l'abbé J. Berthier. Missionnaire de la Salette. 1 fort vol. in-8..... 1.50
avec $\frac{1}{3}$ de remise.
- Biographie universelle*, ou Dictionnaire historique des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talents, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes ; par F. X. de Feller, S. J., nouvelle édition, revu et continuée jusqu'en 1849 sous la direction de M. Ch. Weiss et de M. l'abbé Busson, et de 1849 à 1856 par M. Leglay. 9 vol. in-8..... 10.00
avec 50 pour cent de remise.
- Bibliorum sacrorum concordantiæ*, vulgatæ editionis ad recognitionem Jussu Sixti V pontif, Max Bibliis adhibitam. Recensitiæ atque emendatæ, ac plusquam viginti quinque milibus versiculis auctæ, insuper et notis historicis geographicis, chronologicis locupletatæ. Cura et studio F.-P. Dutripon, theologi et professoris, octava editio accurantissime expurgata. 1 magnifique volume in-4 de 1,512 pages à 3 colonnes, sur papier vergé, renfermant la matière d'environ 20 volumes in-8 ordinaires. Cette concordance est universellement adoptée comme la plus complète..... 8.00
avec 50 pour cent de remise.
- Choix de la prédication contemporaine*, formant un cours complets de sermons, de conférences et d'instructions sur le dogme, la morale, le culte, les sacrements, les fêtes, les dimanches de l'année et les sujets de circonstance par M. l'abbé Lelandais. 8e édition 5 vol. in-8... 7.50
avec $\frac{1}{3}$ de remise.
- Commentaria in scripturam sacram*, R. P. Cornelli A. Lapide e societate Jesu. 26 vol. in-4..... 68.00
avec 50 pour cent de remise.
- Dictionnaire de droit canonique* ou le cours de Droit canon de Mgr André, entièrement revu, corrigé, augmenté et actualisé par M. Pierre Condis, curé de Beauregard. 4 beaux vol. in-4..... 15.00
avec $\frac{1}{3}$ de remise.

- Dictionnaire encyclopédique* de la théologie catholique, redigé par les plus savants professeurs et docteurs en théologie de l'Allemagne catholique moderne, traduit de l'allemand par M. J. Goschler. 26 vol. in 8..... 33.50
avec 40 pour cent de remise.
- Dominicales d'un curé de campagne.* Homélie et instructions pratiques pour chaque dimanche de l'année, suivies de plusieurs panégyriques et de sujets de circonstances par M. L'abbé Jouve. 3 vol. in-12..... 2.50
avec 40 pour cent de remise.
- Encyclopédie de la prédication contemporaine* recueil de conférences, sermons, panégyriques, discours de circonstances etc, etc, d'après Nos Seigneurs les évêques, les RR. PP. des divers ordres religieux, missionnaires apostoliques et autres prêtres distingués. 31 superbes volumes grd in-8 de 600 à 930 pages chacun..... 62.00
avec 40 pour cent de remise.
- Histoire de la littérature française*, jusqu'à nos jours, par Frédéric Godefroy, ouvrage couronné par l'académie française. 2ème édition 10 vol. in-8..... 16.25
avec 50 pour cent de remise.
- Instructions sommaires* sur la doctrine chrétienne avec un grand nombre de traits et d'exemples choisis à l'appui de chaque vérité. 2 vol. in-12..... 1.88
avec 40 pour cent de remise.
- La bibliothèque des prédicateurs*, par le R. P. Vincent Houdry, de la compagnie de Jésus. Nouvelle édition 18 forts vol. grd in-8..... 30.00
avec 50 pour cent de remise.
- La chaire contemporaine*, nouveau recueil de conférences, instructions et sermons inédits sur toute la doctrine chrétienne disposés dans un ordre logique et formant l'apologie oratoire du christianisme à notre époque par M. l'abbé Lelandais. 3e édition 5 vol. in 8..... 7.50
avec $\frac{1}{3}$ de remise.
- La philosophie scolastique*, par le R. P. Kleutgen de la compagnie de Jésus. 4 vol. in-8..... 7.00
avec 50 pour cent de remise.
- La sainte Bible*, texte latin de la vulgate, traduction française en regard avec deux introductions l'une générale l'autre particulière, et commentaires théologiques moraux, philologiques, historiques, etc., rédigées d'après les meilleurs travaux anciens et contemporains, par MM. Bayle, Clair, Crelier, Drach, Fillion, Gillet, Le Hir, Lesêtre et Trochon. Bref de Pie IX et de Léon XIII, approbations et imprimatur de l'ordinaire. 28 beaux vol. grd in-8° à deux colonnes..... 55.00
avec 50 pour cent de remise.

- La sainte Bible contenant l'ancien et le nouveau testament*, avec une traduction française en forme de paraphrase par le R. P. de Carrière et les commentaires de Menochius. Nouvelle édition revue avec le plus grand soin. 8 vol. in-8..... 8.00
avec 50 pour cent de remise.
- Le Catéchisme des grands et des petits*, nouvelle explication simple, détaillée et pratique du catéchisme pour la première communion et la persévérance, enrichie d'un grand nombre de comparaisons et de traits historiques par M. l'abbé Jouve. 3 vol. in-12..... 2.50
avec 40 pour cent de remise.
- Le missionnaire de la campagne*, cours d'instructions simples et pratiques pour les missions, les retraites, les congrégations, l'adoration perpétuelle et la première communion, par M. l'abbé Jouve. 4 vol. in-12..... 3.50
avec 40 pour cent de remise.
- Le prêtre dans le ministère de la prédication*, ou directeur du prédicateur en chaire et au saint tribunal, et recueil de sermons pour les missions, les retraites, les dimanches et fêtes de l'année, de panégyriques et de sermons de circonstances par M. l'abbé Berthier, M. S. 11e mille. 1 très fort vol. in-8..... 1.50
avec $\frac{1}{3}$ de remise.
- Nouveau commentaire littéral, critique et théologique*, avec rapport aux textes primitifs sur les livres des divines écritures, par M. le docteur d'Allioli, traduit de l'allemand en français sur la sixième édition, par M. l'abbé Gumarey. Se édition avec le texte latin et la version française en regard. 8 forts vol. in-8° 12.00
avec 30 pour cent de remise.
- S. Thomæ Aquinatis summa theologica*, diligenter emendata Nicolai Sylvi, Billuart et C.-J. Drioux, notis ornata. 8 forts vol. in-8..... 8.00
avec 50 pour cent de remise.
- Summa Sancti Thomæ hodiernis academiarum moritus accommodata sive cursus theologiæ juxta mentem Divi Thomæ Insertis pro re nata digressionibus in historiam ecclesiasticam opera et studio. F. Caroli Renati Billuart.* 10 vol. in-8..... 7.50
avec 30 pour cent de remise.
- Somme théologique de saint Thomas d'Aquin*, traduite en français et annotée par M. F. Lachat, renfermant le texte latin avec les meilleurs commentaires. 16 vol. in-8 net \$16.00 25.00

L'ENFANT EFFRAYÉ

LÉGENDE DU MANOIR DE HILTON.

(Suite)

Elle se tordit les bras dans un muet désespoir.

— Choisis ! dit-il en lui montrant Wulfran immobile et pâle sous les coups des lanières sifflantes.

Elle courut vers l'enfant, l'étreignit sur sa poitrine, en disant au soldats :

— Arrêtez ! je suis la femme de votre chef !

— Oh ! laisse-moi souffrir et mourir pour toi ! lui dit tout bas Wulfran.

— Je ne le puis !

— Alors je vivrai pour nous venger tous deux !

Le Normand s'était approché ; il prit la main glacée de Hilda et lui dit :

— Faites venir le chapelain, lady : qu'il nous unisse sur l'heure. Il faut que je reparte demain.

Elle lui montra avec un regard éloquent le sang de son neveu qui avait taché son voile.

— Ce sang versé pour vos beaux yeux, vous portera bonheur, lady, répliqua le chevalier, d'un ton railleur ; et, si vous tardez à m'obéir, mes hommes en feront couler davantage.

La victime n'hésita plus, et ce fut ainsi que le chevalier Hugues de Mohun, pauvre et sans apanage dans sa patrie, devint baron de Hilton, de Streatlam, de Gibside, seigneur de Gateshead, de Barmston, de Wood-Hall, possesseur de richesses immenses, dès qu'il fut inscrit sur le *Domesday-book*, ou Livre de la Conquête, comme l'héritier de

cette race illustre, dont il avait épousé la fille et dépossédé le dernier rejeton. Pour arriver à son but, pour avoir un gagnage, pour posséder les terres qu'il enviait et la femme qui lui avait plu, rien ne lui avait coûté, ni les menaces, ni les tortures, ni les larmes, ni le sang ; et jamais union ne parut plus lamentable que celle qui donna cette jeune fille, si pure et si noble, à cet avare et brutal soldat.

II.

Depuis le jour de ce mariage funeste, Hilda de Hilton ne sourit plus. Pâle, tranquille, résigné, elle accomplissait avec soumission les devoirs de l'épouse ; mais son cœur était éternellement fermé à toutes les joies de la vie. Autour d'elle, d'ailleurs, tout semblait fait pour ajouter à sa profonde et noire tristesse ; la maison de ses ancêtres, qu'elle n'avait pas quittée, cette maison si gaie, si hospitalière autrefois, où le voisin, le pauvre, le voyageur, étaient toujours bien accueillis, était devenue une forteresse normande, défendue par la terreur et le soupçon. Des sentinelles se promenaient jour et nuit autour des palissades, des archers veillaient sur les tours ; derrière la grande porte bien fermée s'abaissait une herse : et, dans la cour où jadis la *donneuse de pain* (1)

(1) La *donneuse de pain* était le nom que l'on attribuait à la mère de famille dans la langue saxonne.

distribuait le blé aux indigents, les hommes d'armes se promenaient, chantaient des refrains grossiers, et fourbissaient leur pesante armure. Les tenanciers et les serfs qui jadis vivaient au sein de l'abondance, pressurés maintenant par l'impitoyable main de leur nouveau seigneur, mouraient de misère au fond de leurs cabanes, ou gémissaient, plus misérables encore, dans les cachots du manoir. Hilda le savait, et son cœur saignait de la souffrance de ses compatriotes ; mais pauvre elle-même, car toutes ses richesses étaient aux mains de son mari, elle se privait de nourriture, elle vendait parfois en secret ses riches vêtements, afin de pouvoir les secourir, en portant aux malades un peu de vin, quelques viandes délicates, ou à quelque misérable serf un peu de cet argent qu'on allait lui demander par des tortures sans nom. (1) Ces privations et ces aumônes étaient la seule consolation que la pieuse Hilda pût goûter ; elle puisait dans la mortification, dans la prière, dans l'effusion de la charité, une force secrète qui la soutenait au milieu d'épreuves sans cesse renouvelées : tout souffrait autour d'elle, elle souffrait en la personne de tous. Mais, surtout, elle s'identifiait aux périls et aux douleurs de cet enfant, dernier rejeton de sa famille, qu'elle aimait si tendrement, et qui l'avait un jour si courageusement défendue. Depuis ce jour, Wulfran n'avait pas

(1) Les historiens anglais parlent des affreux supplices que les Normands faisaient subir aux Saxons pour leur arracher des trésors que ceux-ci ne possédaient pas. (Voir *Lingard*.)

cessé d'être l'objet de la haine avoué, implacable, du nouveau baron de Hilton, et tout ce que la tyrannie d'un homme peut déployer de raffinement et de cruauté contre un enfant avait été mis en usage, sans que la fierté du jeune Saxon s'abaissât.

Les menaces, les mauvais traitements, le trouvaient toujours calme et tranquille ; rien n'ébranlait cette âme innocente et fière, qui semblait habiter de plus hautes régions ; quelquefois, seulement, lorsque l'héritier de Hilton était éloigné de la table où ses ancêtres nourrissaient un peuple de convives, lorsqu'il était frappé par des valets, il levait le doigt et montrait silencieusement à son persécuteur le ciel, ce ciel où réside le Vengeur des innocents et des faibles ! Et le Normand sentait que cet enfant, qui déjà l'écrasait de tout le poids de sa grandeur d'âme, grandirait un jour pour une juste vengeance et une punition terrible.

Ces scènes fréquentes remplissaient l'âme de Hilda d'épouvante et de deuil ; mais ni les larmes qu'elles lui arrachaient, ni ses supplications amères ne pouvaient désarmer cet homme qui jouait si volontiers le rôle de bourreau. Parfois, lorsqu'il s'éloignait pendant quelques jours, elle respirait et se sentait revivre ; alors Wulfran ne la quitta pas. Ils allaient ensemble visiter les vasseaux malades et pauvres ; ils erraient sans crainte dans les bois ou dans les campagnes, s'asseyant au bord des fontaines bénites par les Saints, visitant les ruines des ermitages où des hommes séparés du monde avaient aimé et prié ; parlant à

cœur ouvert du passé si glorieux pour leur race, du présent si terrible, et faisant pour l'avenir quelques projets vagues de délivrance et de joie. Mais ces journées de calme étaient rares et courtes ; un devoir impérieux ramenait bientôt la châtelaine à son triste château, et Wulfran ne voulait pas la quitter... Il rentrait avec elle dans cette sombre prison, et ils allaient ensemble encore prier dans la chapelle, sur les tombeaux de leurs ancêtres, dont une main normande, une main trop connue, avait mutilé les vénérables effigies... La prière était leur appui et leur asile ; elle leur ouvrait ses ailes pour aller vers un monde meilleur ; mais à côté de la prière, Dieu avait donné à Hilda un austère et saint devoir : — elle était mère d'un fils.

III.

Cinq ans s'étaient passés sans amener pour Hilda une heure plus sereine, un moment plus propice ; Wulfran avait atteint sa douzième année. Il était beau, et devenait intelligent et fort, et sa vie, prolongée au-delà de l'espérance, importunait les yeux de son persécuteur. Cependant, la colère du baron semblait se ralentir ; il témoignait même à Wulfran quelque intérêt ; mais Hilda, semblable à cet oiseau qui, sans le voir, present et devine l'éper vier planant au-dessus de sa couvée, Hilda tremblait ; et un jour, étant seule avec Wulfran, elle lui dit à voix basse :

— Pars au nom du Ciel, va rejoindre le roi Edgar en Écosse ; mets tes jours en sûreté !

— Je ne vous quitterai pas,

répondit l'enfant. Ne craignez pas, ma tante ; il n'oserait sous vos yeux, et sous les yeux de son fils !

Elle secoua la tête sans être convaincue, et le sombre presentiment veillait toujours au fond de son cœur.

Un soir, tous les habitants du château étaient réunis pour le souper ; le baron était assis sous le dais, au haut bout de la table ; Hilda était à côté de lui ; les serviteurs, les soudoyers, tenant en main leur coutelas, ayant devant eux un *tailloir* de pain en guise d'assiette, n'attendaient que le *Benedicite* ; Wulfran seul ne paraissait pas.

— Qui d'entre vous a vu mon neveu ? dit Hilda à ses femmes. Est-il sorti du château ?

— Oui, lady, ce matin.

— Où allait-il ?

— Nous n'en savons rien.

— L'auriez-vous vu à la chasse ? dit lady Hilton en se tournant vers son époux.

— Le sais-je, madame ? m'inquiété-je de votre neveu ? Soupons.

Il va rentrer peut-être ! se dit Hilda, et elle s'assit, mais sans toucher à aucun des mets qui se trouvaient devant elle.

Le couvre-feu sonna, et ses tintements égaux se prolongèrent sur la campagne endormie. Et Wulfran ne revenait pas.

— Monseigneur, s'écria enfin Hilda, en posant sa main tremblante sur le bras du baron, monseigneur, je vous en conjure, envoyez des hommes à la recherche de l'enfant !

— Cela n'est pas nécessaire... il reviendra ! répondit le baron, il va revenir...

En ce moment, la lueur d'une torche que tenait un valet tomba

sur le visage du baron, sur son visage pâle et contracté. Hilda le regarda ; un éclair jaillit de ses yeux ; elle se leva... Ce n'était plus la femme timide et suppliante que, depuis cinq ans, Hugues de Mohun tenait sous sa dure loi, c'était la châtelaine imposante, habituée à commander à des vassaux soumis et fidèles.

— Prenez des armes et des flambeaux, dit-elle aux serviteurs et aux hommes d'armes ; visitez la forêt et les marécages ; cherchez partout, fouillez chaque buisson, et ne revenez ici qu'avec mon neveu. Partez ! Geoffroy le piqueur, qui connaît tous les détours du pays, vous conduira.

Tous obéirent, et le baron n'osa pas le leur défendre. Cette voix, d'ordinaire si impérieuse, se tut, cette volonté tyrannique semblait brisée. Hilda, transformée, agissait, commandait, et tout cédait à sa parole. La nuit s'écoula dans des perquisitions inutiles ; Hilda la passa debout, auprès du berceau de son fils, dans une anxiété horrible, l'esprit tendu, l'oreille aux aguets, et passant tour à tour d'une espérance vive à un découragement profond. Hugues de Mohun avait quitté le château... il errait, lui aussi, dans la campagne, mais ceux qui le virent passer durant cette nuit cruelle, ceux qui le virent farouche, égaré, murmurant des paroles furieuses et de sourds blasphèmes, ceux-là se signèrent ; car, ils pensaient avoir rencontré l'esprit du mal lui-même.

Vers le matin les serviteurs revinrent.

— Lady, nous n'avons pas trouvé votre neveu, et pourtant

nous avons parcouru le bois et la plaine... lady, qu'ordonnez-vous ?

— Que vous me suiviez ! J'irai moi-même, et le juste Dieu qui est dans le ciel me guidera.

Elle se pencha sur son enfant, paisiblement endormi, et le baisa au front. Puis elle partit, suivie des valets, des soudoyers et des vassaux accourus en grand nombre. Elle marcha droit devant elle, comme si un ange visible à ses yeux l'eût conduite ; et après avoir traversé des bois touffus, une plaine couverte de seigles, elle suivit un chemin ombreux, et parvint dans une petite vallée solitaire, resserrée entre deux collines. Au milieu s'étendait un étang couvert de germandrées et de nénuphars, et près de ses bords on voyait encore les restes, recouverts de mousse, d'une petite cabane qu'avait habitée autrefois un ermite, dont la vertu et la puissance miraculeuses étaient célèbres dans la contrée.

— Fouillez l'étang ! dit la châtelaine, en étendant le doigt vers les eaux profondes... la voix intérieure qui m'a conduite ici me dit qu'il est là... voyez... l'herbe est foulée, et des lis d'eau sont brisés.

C'était la vérité ; on voyait empreints sur la terre molle les pas d'un homme, et il semblait qu'un corps pesant eût traversé, en le brisant, le réseau d'herbes et de fleurs étendu sur la nappe d'eau. Les vassaux obéirent à leur maîtresse, et bientôt l'un d'eux, après avoir plongé à plusieurs reprises, reparut tenant dans ses bras un cadavre, dont les longs cheveux blonds s'embarraissaient dans les herbes.

(à suivre)